

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU
du

JOURNAL,
Rue de las Cámaras n. 34.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. ON INSERERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNES.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de
L'ABONNEMENT
3 patacons par mois.

Almanach Français.

- Judi 15 (1793). — Entrée dans Milan, par le général Bonaparte, contre les Autrichiens.
(1807). — Combat sous Dantzig, par le maréchal Lefebvre, contre les Prusso-Russes.
(1807). — Combat près de Schevornitz, par le maréchal Lefebvre, contre les Prussiens.

NAVIRES DU HAVRE. ATTENDUS ICI.

Les Deux frères unis, 28 février.

MONTEVIDEO.

14 mai 1845.

AVIS.

M. Fitz Patrick, pilote de la marine anglaise, est prié de passer au bureau du PATRIOTE pour affaire qui le concerne.

Dans son numéro du 10 courant, le Constitutionnel produisait un fait dont il devait, disait-il, la révélation à une lettre qu'il aurait reçue du Bico, sous la date du 3 courant. Le fait que signalait ce journal était d'une illegalité si effrayante pour tous les propriétaires étrangers ou nationaux de la République Orientale, d'un arbitraire si insupportable et si audacieux, que nous crûmes devoir en suspendre la reproduction, dans notre journal, jusqu'à ce qu'il nous eût été donné d'obtenir de nouveaux documents qui vissent confirmer ou appuyer d'un nouveau crédit la confiance que nous avions déjà dans la véracité de la lettre de notre confrère.

Quelques renseignements à cet égard nous sont parvenus ce matin, par une personne que ses rapports et sa position mettent à même d'être bien fixée sur ce qui se passe au camp ennemi, et nous croyons donc pouvoir signaler avec toute confiance le projet d'Oribe, dont parlait de nouveau le Constitutionnel dans son numéro d'hier.

A la veille d'être forcé par les agents de l'intervention étrangère, d'évacuer avec son armée le territoire de l'état Oriental, le général assiéger n'a pas cru devoir laisser retirer ses troupes du sol de la République, sans les doter d'une bonne récompense due à l'intelligent concours qu'elles lui ont prêté pour la dévastation de sa patrie. Il a donc élaboré un projet de décret dont voici la principale clause. "Des ordres seraient donnés pour que, dans

chaque département, il fut fait une levée de 20 mille têtes d'animaux (race bovine); „ ce qui produirait, si ce projet était mis à exécution, la perte énorme pour cette République, déjà si spoliée depuis plus de deux ans, de cent soixante mille têtes de gros bétail pour être réparties, disent les uns aux seules troupes qui prirent part, sous le commandement d'Urquiza, à la bataille de la India-Muerta, et, selon d'autres à l'armée entière.

Ce projet, s'il était réalisé, "sans considération pour la qualité des propriétaires", appellerait, nous n'en doutons pas, l'attention sérieuse des agents étrangers qui auraient à défendre la spoliation de leurs nationaux. Quelque connaissance que nous ait donné le passé du caractère destructeur de ce général, nous ne croyons pas cependant qu'il poursuive l'exécution d'un projet qui léserait, non-seulement les propriétaires restés neutres dans la campagne, et ceux résidant en la capitale et partisans du gouvernement établi; mais encore ceux qui pretent leur bras à son œuvre de destruction. Nous ne pouvons mieux faire que de traduire ici les plaintes d'un paragraphe du Constitutionnel du 10, plaintes remplies de dignité et que l'élan généreux de son auteur a arrachées à sa verve ordinaire.

"Ce n'était pas assez de la destruction et de la dévastation qui ont eu lieu dans les estances de notre territoire, soit par la tuerie des bestiaux, qu'ont faite les envahisseurs par le seul appât des cuirs, soit par le transport des troupeaux sur l'autre rive, soit enfin par la consommation d'un grand nombre de bœufs, pour le soutien journalier des armées étrangères dont, comme cela leur importait peu, les regards ne s'arrêtaient point devant une destruction superflue. Il fallait plus pour que l'œuvre d'Oribe fut complète. Il fallait encore l'émission d'un décret qui arrachât des mains de l'habitant de la province cent soixante mille têtes de bétail, partie importante de la richesse et de l'abondance du pays, et fruit du travail de plusieurs années de nos propriétaires campagnards. Cent soixante mille têtes de gros bétail soustraites de notre territoire pour aller grossir les estances de la province d'Entre-Rios, en récompense d'assassinats, après avoir détruit en 28 mois d'invasion, tout ce qu'il y avait de riche et de valeureux sur notre territoire! Et voilà encore une des 'félicités' qu'a apportées sur cette innocente terre cet homme sans conscience. „

FRANCE.

- On augmente continuellement les casernes dans les environs de Paris. On dit que le ministre de la guerre veut toujours avoir 60.000 hommes disponibles à proximité de la capitale.
— On comptait hier soir, au Cercle catholique de la rue de Grenelle-Saint-Germain, 11 évêques, 5 grands-vicaires et plus de 50 jésuites.

ALGERIE.

— Nous lisons dans le journal l'Afrique :
"Nous apprenons avec un vif plaisir que des membres de la chambre des députés et de celle des pairs ont formé le projet de fonder en Algérie des exploitations agricoles.

"Il paraît même, si nous en croyons notre correspondance de Philippeville, que déjà M. Ferdinand Barrot a acquis sur le territoire immédiat de cette ville, 1.000 à 1.200 hectares de terre, sur lesquelles il est dans l'intention de fonder une quarantaine de fermes et d'établir des familles. On nous assure que M. le ministre de la guerre s'est montré très favorable à la réalisation de cette grande entreprise, et nous nous empressons de l'en féliciter.

"Jusqu'à présent les intérêts de l'Algérie, si graves cependant, si intimement liés à ceux de la France, bien qu'on ne paraissent pas s'en douter en certains lieux, n'ont point été suffisamment défendus dans les chambres; la raison est qu'on ne les y connaît pas, qu'on ne les y apprécie pas suffisamment.

"Il n'en sera plus ainsi, nous l'espérons du moins, lorsque des députés et des pairs de France auront fait franchir la Méditerranée à une partie de leur fortune, et lorsqu'ils seront tout à la fois propriétaires en France et en Algérie. Alors, nous n'en doutons pas, cette Algérie, si abandonnée politiquement, si incomprise, si négligée par les grands pouvoirs publics, trouvera dans le parlement des avocats et des partisans qui sauront bien demander pour elle des garanties et un gouvernement raisonnable.

"Nous applaudissons donc de grand cœur aux hommes généreux qui, comme M. Ferdinand Barrot, sont dans la ferme intention de contribuer de leurs écus et de leurs personnes à la colonisation de l'Algérie."

ANGLETERRE.

— Les journaux signalent un incendie qui a détruit le bâtiment le *Henry*, de 500 tonneaux, en face de Greenwich. Le feu a duré près de six heures, et telle était l'intensité des flammes envahissant la poupe, la proue, jusqu'au sommet de la mâture, que les deux rives de la Tamise étaient illuminées. Grâce à de sages précautions, on n'a eu aucun malheur à déplorer. On attribue la cause de ce désastre à des copeaux qui auraient pris feu dans la cale. (Times).

MANCHESTER, lundi. — Il paraît qu'on a cherché à mettre le feu au théâtre de la Reine, à Manchester, en introduisant des matériaux inflammables sous la porte d'entrée. On s'est heureusement aperçu à temps de cet

événement, qui n'a pas eu d'autres suites. La police offre 50 guinées de récompense à celui qui découvrira le coupable. Il y a neuf mois à peine que le théâtre royal fut brûlé. Peut-être était-ce là aussi l'œuvre des incendiaires. (Standard)

NOUVELLES DIVERSES.

— Des cinquante-deux souverains d'origine européenne parmi lesquels se trouve l'empereur du Brésil 3 au commencement de 1845 avaient au delà de 70 ans : le pape a 79 ans 3 mois ; depuis la mort de Charles-Jean c'est le Nestor des souverains en Europe ; Le roi de Hanovre, 73 ans 7 mois ; et le roi des Français, 71 ans 5 mois. Des autres potentats, parmi lesquels le roi de Wurtemberg, l'électeur de Hesse-Cassel et les grands ducs de Hesse Darmstadt, de Mecklembourg-Strelitz de Saxe-Weimar et d'Oldenbourg, il y en a dix qui ont de 60 à 70 ans ; quatorze parmi lesquels l'empereur d'Autriche, les rois de Danemark, des Belges, de la Hollande et le grand-duc de Bade, de 50 à 60 ; treize, parmi lesquels l'empereur de Russie, les rois de Prusse, de Saxe, de Sardaigne et de Suède et le grand duc de Toscane, de 40 à 50 ans ; trois, parmi lesquels le roi de Sicile, de 30 à 40 ans ; sept, parmi lesquels le sultan, le roi de la Grèce, les reines d'Angleterre et de Portugal, le grand-duc de Mecklembourg-Schwerin, les ducs de Nassau et de Saxe-Cobourg-Gotha, de 20 à 30 ans ; enfin deux seulement de 10 à 20 ans : l'empereur du Brésil qui n'a que 19 ans et trois mois ; et la reine d'Espagne qui n'a pas encore 14 ans 3 mois. En 1844, ont eu lieu deux changements de règne par la mort du duc Ernest de Saxe-Cobourg-Gotha (29 Janvier) et celle de Charles-Jean XIV (8 mars) ; ils ont eu pour successeurs leurs fils le duc Ernest II et le roi Oscar Ier.

— On lit dans le *Toulonnais* :

« Nous avons des lettres d'Athènes, en date du 15 janvier. Les affaires prennent un sombre aspect dans cette capitale ; mille bruits sinistres étaient en circulation. La garde du palais avait été renforcée, et plusieurs officiers de lanciers ont été envoyés, sous bonne escorte, loin de la capitale. Le commandant Clémenc, qui a sous ses ordres huit compagnies de troupes légères, en Béotie et en Doride, a reçu l'ordre de se rapprocher de la capitale. Enfin, trois colonels des troupes stationnées en Morée, qui se trouvaient à Athènes en congé, ont reçu l'ordre de retourner à leur poste, et l'on affirme, en outre, que d'autres officiers supérieurs, et particulièrement ceux qui ont pris part à la dernière révolution, ont dû s'éloigner d'Athènes.

« Il s'agit, dit-on, d'une contre-révolution projetée par le gouvernement d'Othon, et qui s'effectuerait avec le concours de quelques puissances étrangères. »

—Encore une comète ! M. Darrest jeune astronome de Berlin, en a fait la découverte le 25 décembre dernier, la constellation du cygne. le 3 janvier, on l'observait aussi à Altona et à Hambourg. A Paris, le temps constamment nébuleux n'a permis de la reconnaître que le 10 de ce mois. Les éléments de cette comète, calculés par les savants de l'Observatoire, se rapprochent de ceux de la comète découverte en 1793 par Perny, et que le président de Saron calcula dans sa prison quelques jours avant sa mort. Burkhard avait trouvé à cette comète de 1793 une révolution d'environ douze ans et demi. Malgré l'analogie des éléments de ces deux astres, M. Arago n'admet pas encore leur identité.

Quoi qu'il en soit, la nouvelle comète de Berlin n'a guère d'intérêt que pour les astronomes, car elle est télescopique, c'est-à-dire invisible à l'œil nu. Son influence sur l'état de notre globe sera probablement comme celle de ses devancières, absolument nulle. En effet, l'état actuel de la science ne permet plus de soutenir ce qu'affirmait encore en 1829 le célèbre physicien anglais Forster : « Il est certain, disait-il dans son livre sur l'origine atmosphérique des épidémies, que, depuis l'ère chrétienne, les périodes les plus insa-

lubres sont précisément celles où s'est montrée quelque grande comète. Les apparitions de ces astres ont été accompagnées de tremblements de terre, d'éruptions volcaniques, de commotions de l'atmosphère, tandis que l'on n'a point observé de comètes durant les périodes salubres. » Une critique plus impartiale et plus judicieuse des faits rassemblés dans le catalogue du docteur Forster a démontré l'inutilité de telles assertions.

EGYPTE. — Le Caire, 16 janvier. — Le vice-roi a décidé que le barrage du Nil serait exécuté. Il a accepté les propositions qui lui ont été faites, sauf les réserves que comportent inévitablement d'aussi grandes entreprises. S. A. a reçu les offres les plus satisfaisantes, et bientôt nous serons en mesure de publier, sur ce point, les renseignements les plus complets.

L'affaire de la poste anglaise et des transports de l'Angleterre est terminée à l'avantage de Méhémet-Ali. Le vice-roi a parfaitement compris que l'établissement, dans le désert, du chemin de fer qui conduit à Suez, était sans profit ; que, d'un autre côté, le rail way établi aux frais du gouvernement anglais était une prise de possession préjudiciable à son indépendance. Il s'est donc refusé à l'exécution de semblables travaux. Toutefois, en se chargeant de l'administration des postes, il doit s'attendre, dit notre correspondant, à force tracasseries. Il a nommé un directeur ; on construit des chaussées dans la partie du désert qui est dominée par les sables ; mais il n'est pas douteux que les Anglais ne trouvent mainte occasion de se plaindre du service et ne réclament auprès du gouvernement du vice-roi de nouvelles garanties. On peut regretter que Méhémet, jusqu'à présent, n'ait pas compris que la construction du canal de Suez est nécessaire à son indépendance, et la place sous la protection du droit des gens. Il doit être évident pour lui que ce n'est pas seulement pour abrégé de 56 kilomètres la minime distance qui sépare le Caire de Suez, que l'Angleterre demande à se charger de l'énorme dépense d'un chemin de fer. Cependant il ne faut désespérer de rien ; la résistance du vice-roi aux instances du gouvernement britannique est d'un bon augure. Ce principe montre qu'il comprend ses véritables intérêts, et l'exécution du projet du canal de Suez ne saurait être long temps ajournée.

(Journal du Havre.)

NOUVELLES DU SOIR.

Les renseignements que nous avons pris sur le canonement de la nuit dernière, nous ont donné l'assurance que les 31 boulets lancés à toute volée sur la ville depuis 9 heures du soir jusqu'à minuit, n'avaient fait que de légers dommages.

Demandez à Orlé quel était son but ?

AVIS.

On demande pour gargon de pulperie un jeune homme de 14 à 15 ans, qui sache parler le basque et l'espagnol.

S'adresser rue du Sarandi, numéros 176 et 178, à côté de la pharmacie de M. Lenoble.

VENTE A L'ENCHERE,

[Remate.]

PAR RAFAEL RUANO.

DE BIJOUTERIE, MEUBLES, ETC.

Rue de las Piedras, n° 74.

Aujourd'hui jeudi 15 courant, aura lieu la vente à l'encan d'un grand assortiment de meubles usés et des appartenances et ustensiles d'un café.

PAR LE MEME.

Même adresse.

Demain vendredi, 16 courant, aura lieu la vente à l'encan, pour liquidation de comptes, d'un grand assortiment d'articles de l'hiver.

PAR COURRAS, SMITH ET Cie.

A TOUT PRIX.

Rue Sarandi, n. 149.

Aujourd'hui jeudi, 15 courant, à 11 heures du matin, aura lieu la vente à l'encan d'un grand assortiment d'articles pour la saison.

[P. P. VAZQUEZ.

de Bijouterie, mobilier, librairie et voitures.

Aujourd'hui jeudi, 15 courant, à 11 heures du matin, aura lieu chez lui, rue des Missions n° 117, la vente à l'encan des articles ci-dessus.



et

MOUVEMENT DU PORT.

ARRIVAGES.

Entrées du 14.

En Rade.

Un navire sardo.

Un brick anglais.

AVIS DIVERS

AVIS.

AUX JEUNES GENS QUI SE DESTINENT AU COMMERCE

COURS DE TENUE DES LIVRES

En partie simple ou double, d'arithmétique commerciale, et des langues française et anglaise, à 7 heures du soir, tous les jours, excepté le lundi et les jours de fête. Comme la géographie moderne n'est pas étrangère au commerce, on pourra, si les élèves le désirent, leur en donner les leçons.

Les cours s'ouvriront le 2 du mois de juin ; ceux qui se disposeront à les suivre sont priés de se présenter avant cette époque pour prendre leurs inscriptions respectives, calle de las Camaras, n° 97, institution de M. l'abbé Paul.

On prévient que les professeurs n'affichent pas une méthode ni nouvelle, ni extraordinaire, et qu'ils ne s'engagent point à faire parler et écrire correctement aux élèves ces deux langues, ni dans quatre, ni dans six mois de leçons.

AVIS AU PUBLIC.

A vendre des haricots blancs de Soissons, première qualité, au magasin de comestibles, rue du 18 Juillet n. 54, pres du Lion d'or, à deux piastres l'arrobe, et 80 reis la livre.

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie CONSTITUCIONAL, Rue de las Camaras, n. 34.